



Litiges sur un chat , contrat de donation

Par wana, le **06/08/2009** à **15:18**

Bonjour,

j'ai rempli un contrat avec une éleveuse de chats qui stipulait qu'elle me donnait son male persan en échange d'un chaton qui n'était pas encore né !

ce chat m'a été donné malade et sans certificat de bonne santé (je faisais confiance !) le jour meme, j'ai amené le chat chez ma véto qui m'a fait un cerificat stipulant que ce chat était malade et que je devais lui administrer un traitement ..

depuis, ma femelle gestante a eu 4 chatons qui sont tous décédés ! en effet elle a chopé le virus du male et j'ai du la mettre sous antibiotiques, le véto pense que c'est cela qui a fait que les chatons sont morts

depuis j'ai que des soucis dans ma chatterie..le virus tourne sur tous mes chats !

entre temps la personne m'a demandé de lui refaire un contrat (je lui ai envoyé en mail) qui stipulait que je lui devais à la place du chaton ...200 euros !

elle ne m'a jamais renvoyé le contrat donc je ne lui ai pas envoyé les 200euros, logique !!

depuis donc ce jour elle me demande 500 euros !!

et dit qu'elle m'attaque au tribunal, me harcèle etc !

quelles solutions je peux avoir ?

merci de votre réponse

cordialement

caro